



FIDUCIAL
GÉRANCE

SÉLECTIPIERRE 2 Paris

Investissez dans une SCPI
spécialisée en "Bureaux Prime"



45 - 49 Rue de Monceau PARIS (8^{ème}) - Investissement déjà réalisé par la SCPI SÉLECTIPIERRE 2

Les chiffres clés au 31.12.2023



475,8 M €
Capitalisation



1978
Date de création



4,05 %
Taux de distribution 2023



71
Immeubles



287
Locataires



13,33 %
TRI 20 ans

SCPI de rendement "Bureaux Prime"

La SCPI **SÉLECTIPIERRE 2** est une SCPI **d'immobilier d'entreprise** à capital variable qui investit majoritairement en **bureaux prime au centre de Paris** et accessoirement en **commerces prime**.

La politique d'investissement de la SCPI vise la recherche de valorisation et de rendements locatifs, sans toutefois constituer un objectif garanti, au travers d'actifs immobiliers situés principalement à Paris - Quartier Central des Affaires (Q.C.A.). La SCPI **SÉLECTIPIERRE 2** est labellisée ISR Immobilier depuis 2023.



3,92 %
Endettement



98,14 %
TOF annuel moyen
2023 ⁽¹⁾



8 ans
Durée de placement
recommandée



Spécialisée
Bureaux



INVESTISSEMENT SOCIALMENT RESPONSABLE - ISR
REPUBLIQUE FRANÇAISE
**Labellisée
en 2023**

⁽¹⁾ Montant total des loyers facturés rapporté au montant total des loyers facturables, c'est-à-dire loyers quittancés + loyers potentiels des locaux vacants. La méthodologie de calcul du TOF évolue à compter du 1^{er} semestre 2022 et inclut notamment dans sa formule les franchises et les locaux sous promesse de vente.

Capital nominal **123 107 000 €**

Prix de souscription ⁽²⁾ 773,00 €

Valeur de retrait **695,70 €**

Valeur de réalisation
par part au 31.12.2023 **677,13 €**

Valeur de reconstitution
par part au 31.12.2023 **811,57 €**

Revenus potentiels **trimestriels**

**Délais de jouissance 1^{er} jour du
2^{ème} mois**

Classification SFDR ⁽³⁾ **Article 8**

⁽²⁾ Prix de souscription depuis le 1^{er} mars 2023 dont commission de souscription incluse de 77,33 € HT, soit 10 % HT.

⁽³⁾ Plus d'informations sont disponibles dans la documentation du produit sur notre site internet.

Des convictions durables



FIDUCIAL Gérance intègre les enjeux du Développement Durable dans son activité d'investissement et de gestion d'actifs immobiliers pour le compte de tiers.

Dans ce cadre, la Société de Gestion s'est dotée d'une démarche d'Investissement Socialement Responsable (ISR), se traduisant par l'adoption d'une charte dédiée pour l'ensemble de ces activités et par la labellisation ISR de 80 % de ses SCPI.

Afin de respecter et de matérialiser cet engagement, FIDUCIAL Gérance a élaboré une politique d'engagement pour les parties prenantes clés de la gestion des immeubles :

1. Guide des bonnes pratiques pour améliorer les performances énergétiques ;
2. Sensibiliser les locataires aux énergies renouvelables ;
3. Intégrer des clauses ESG dans les baux commerciaux ;
4. Faire appel à des prestataires ou fournisseurs locaux à proximité des immeubles.

FIDUCIAL Gérance a aussi établi une Charte Fournisseur intégrant :

- Un engagement vertueux pour développer des conditions de travail respectant la dignité des femmes et des hommes ;
- Promouvoir la diversité ;
- Lutter contre la corruption ;
- Limiter et réduire l'impact environnemental ;
- Interdire toute forme de travail pouvant porter atteinte à la santé ou la sécurité des collaborateurs.



10 Rue du Trésor PARIS (4^{ème})

Pourquoi investir ?

- **Investir dans l'immobilier à partir de 7 730 €** (montant minimum de 10 parts à 773 € /part) ;
- **Diversifier** ses placements en France avec des immeubles situés à Paris / IDF / grandes Métropoles Régionales ;
- **Sélectionner** de nombreux immeubles et de nombreux locataires pour mutualiser le risque de contrepartie ;
- **Viser** un TRI cible à 15 ans supérieur à 10 %, en sélectionnant des locataires gérés en proximité ;
- **Délai de jouissance** : Percevoir des revenus à partir du 1^{er} jour du 2^{ème} mois suivant la souscription.

Risques associés

- **Immobilier** : l'évolution des prix du marché immobilier peut induire que la valorisation de revente des parts soit inférieure à celle d'acquisition ;
- **Gestion** : la performance présentée peut être inférieure à l'objectif en raison d'investissement moins performant ;
- **Financier** : liés au taux (inflation) et à l'endettement ;
- **Perte en capital** : le capital investi n'est pas garanti ;
- **Contrepartie** : risque de défaillance des locataires ;
- **Liquidité** : le délai de revente des actifs dépend du marché immobilier. La sortie de la SCPI (revente ou retrait) n'est pas garantie et n'est possible qu'en présence d'une contrepartie.

Indicateur de risque (SRI)

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures qui sont soumises à l'impôt, lequel dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible de changer à l'avenir.

Commissions / frais

- **Commission de souscription*** : 10 % HT du montant de chaque souscription, prime d'émission incluse ;
- **Commission de gestion*** : 9 % HT des produits locatifs encaissés HT, et des produits financiers nets.

* TVA en sus au taux en vigueur.

Voir les autres frais dans la note d'information.

Plus d'informations

Retrouvez les spécificités de la SCPI SÉLECTIPIERRE 2 sur notre site fiducial-gérance.fr



29 Bd Haussmann PARIS (9^{ème})

Comment souscrire à la SCPI SÉLECTIPIERRE 2 Paris ?



**Pleine
propriété**



Démembrement



**Versements
programmés**



**Réinvestissement
des dividendes**

Avertissement

Document à caractère promotionnel destiné aux clients non professionnels au sens de la directive MIF II

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, une offre de vente ou une incitation à effectuer un placement. En raison de sa simplification, ce document est partiel et les informations qu'il contient peuvent donc se révéler subjectives. Tout investissement en parts de SCPI comporte notamment des risques de marché, de perte en capital et de liquidité. La décision d'investir tient compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs de la SCPI. Pour plus d'informations en particulier sur les frais et les profils de risques des fonds, veuillez-vous référer aux statuts, note d'information et document d'informations clés disponibles sur le site internet avant de prendre toute décision finale d'investissement.

La valeur d'un investissement en SCPI peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.

L'investissement comporte un risque de perte en capital et le montant du capital investi n'est pas garanti.

L'investissement concerne la souscription de parts de SCPI et non d'un actif sous-jacent donné.

Il s'agit d'un placement à long terme et la Société de Gestion recommande de conserver les parts pendant une période d'au moins 8 ans.

La liquidité du placement peut être limitée, la Société de Gestion ne garantit pas le rachat des parts.

Visa de l'Autorité des marchés financiers SCPI n°17-28 en date du 01 août 2017

FIDUCIAL Gérance

- 2 milliards d'euros d'actifs sous gestion ;
- 8 SCPI, 1 fonds de fonds immobilier ;
- 2 Groupements Forestiers d'Investissement et 6 Groupements Forestiers ;
- 30 400 associés ;
- 630 000 m² d'actifs immobiliers gérés.



Pour en savoir +

01 49 97 56 33

partenaires.fiducial.gerance@fiducial.fr

www.fiducial-gerance.fr

Suivez nous sur
LinkedIn



Société de gestion de portefeuille de FIA

Agrément A.M.F. n° GP-08000009 du 27 mai 2008 et du 30 juin 2014

41, avenue Gambetta - C.S. 50002 - 92928 Paris La Défense Cedex